



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 8 juillet 2016

N° 2016-388

### Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID  
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH  
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN  
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA  
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA  
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE  
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU  
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE  
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN  
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI  
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20  
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15  
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55  
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05  
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10  
  
Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45  
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05  
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25  
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50  
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20  
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20  
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55  
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00  
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35  
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10  
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00  
Mme. Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25  
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

#### **EXCUSE(S) :**

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

#### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 8 juillet 2016</b>  Direction générale Mobilité Direction du réseau transports urbains	<b>Délibération</b>  <b>N° 2016-388</b>
--	---	---

---

**Marchés Publics - Achat et installation de bâtiments modulaires neufs et d'un abri provisoire pour l'entretien courant d'un bus au dépôt de bus provisoire de Bastide-Niel - Appel d'offres ouvert - Autorisation de signature**

---

Monsieur Christophe DUPRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la création d'un dépôt provisoire bus à Bastide-Niel, la Direction des bâtiments a reçu pour mission la création de locaux d'exploitation pour le personnel de TBM (Transport Bordeaux Métropole) et la création d'un abri pour la maintenance d'un bus.

A ce titre, il a été prévu l'achat de bâtiments modulaires neufs d'une surface d'environ 210 m<sup>2</sup> et d'un abri bus de 90 m<sup>2</sup>.

Pour ce faire, une étude des besoins a été réalisée par les services métropolitains en lien avec le délégataire de transport TBM suivie d'un marché de fourniture comprenant notamment :

- les installations de chantier ;
- la réalisation des fondations ;
- la fabrication des modulaires ;
- le transport, la livraison et l'installation des modulaires sur le site conformément au permis de construire ;
- les raccordements nécessaires au bon fonctionnement des équipements (eaux, électricité, assainissement etc.) ;
- les essais sur chaque équipement
- le repli et le nettoyage de fin de chantier.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est fixée au 4 novembre 2016.  
L'estimation de l'opération est de 300 000 € HT soit 360 000 € TTC.

Un appel d'offres ouvert a donc été lancé en application des articles 33-3° alinéa et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Il s'agit d'un marché conclu à prix global et forfaitaire.

La mise en publicité a été effectuée au niveau européen le 24 mars 2016.

A l'issue de la date limite de réception des offres fixée au 18 mai 2016, un candidat a remis un pli.

Les services métropolitains ont ensuite réalisé un rapport d'analyse.

A l'issue de cette procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 09 juin 2016, a décidé d'attribuer le marché correspondant au groupement AQUILOC/ATEMCO , pour un montant de 361 030,00 € HT (433 236,00 € TTC).

En conséquence, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement AQUILOC/ATEMCO.

En application des articles L2121.12 et L2121,13 du Code général des collectivités territoriales, le dossier est consultable par les Conseillers métropolitains à la direction de la commande publique – Tour 2000 au 5ème étage – entrée rue Henri Labit Bordeaux.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121.12 et L2121.13,

**VU** le Code des marchés publics, notamment ses articles 33-3° alinéa et 57 à 59,

**VU** la décision de la Commission d'appel d'offres en date du 9 juin 2016 attribuant le marché au groupement AQUILOC/ATEMCO,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDÉRANT QUE** les services métropolitains ont procédé à une mise en concurrence et à une analyse des offres permettant d'obtenir l'offre économiquement la plus avantageuse au sens du Code des marchés publics et en fonction des critères de sélection imposés pour cette consultation,

**CONSIDERANT QUE** par sa décision en date du 09 juin 2016 la Commission d'appel d'offres a attribué le marché relatif à l'achat et l'installation de bâtiments modulaires neufs d'une surface d'environ 210 m<sup>2</sup> et d'un abri bus de 90 m<sup>2</sup> pour le dépôt provisoire bus à Bastide-Niel au groupement AQUILOC/ATEMCO,

**CONSIDERANT QU'il** y a lieu en conséquence d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché avec le groupement d'entreprises,

## **DECIDE**

**Article 1** : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer le marché « achat et installation de bâtiments modulaires neufs et d'un abri provisoire pour l'entretien courant d'un bus au dépôt de bus provisoire de Bastide-Niel » avec le groupement AQUILOC/ATEMCO – n°de SIRET 381 417 591 0231 pour un montant de 361 030,00 € HT (433 236,00 € TTC).

**Article 2 :** Les dépenses résultant du présent marché seront imputées sur les crédits ouverts à cet effet au Budget Annexe Transport, chapitre 23, article 2313 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Pour expédition conforme, le Vice-président,
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>15 JUILLET 2016</b>	Monsieur Christophe DUPRAT